

Déclaration de la CGT sur le rapport Bois. Séance du 26/02/2011.

Le rapport filière bois qui nous est présenté dresse un inventaire détaillé des structures intervenant tant au plan national qu'en Lorraine dans le domaine forestier.

Cet inventaire nous permet de mesurer l'énorme complexité du sujet.

Cette complexité n'est pas étonnante pour un objet qui doit concilier dans un équilibre harmonieux des objectifs aussi divers que la satisfaction de besoins sociaux (accueil du public, forêt loisir, chasse...), économiques (forêt de production pour l'industrie dans ses composantes diverses, besoins individuels bois de feu...), environnementaux (forêt facteur de biodiversité pour la flore et la faune, protectrice de nos nappes phréatiques...). Sans parler de la charge affective qui vient clairement de se manifester en Grande Bretagne où le gouvernement a dû renoncer à son projet de vente des forêts publiques devant la protestation des citoyens.

En France, l'ONF gère les forêts publiques. Il a été créé sur les débris de l'administration des Eaux et Forêts pour assurer des missions de service public orientées vers le développement durable et dans l'intérêt général.

En Lorraine, il gère 69% des forêts. Ce n'est pas rien. Je me permets d'intervenir sur cet aspect parce que d'une part c'est une particularité lorraine -comme le souligne le rapport- mais aussi et surtout parce que de fortes menaces pèsent sur cet Etablissement Public. Le désengagement financier de l'état et les charges nouvelles imposées à l'établissement conduisent en effet à un démantèlement de l'ONF et à sa privatisation.

Un récent rapport de l'inspection des finances sur le devenir de l'institution a d'ailleurs mis le feu aux poudres. Ce rapport prévoyant la privatisation de la gestion des forêts publiques se heurte à une riposte énergique de la Fédération des Communes Forestières qui en appellent à une large mobilisation des communes concernées à la veille de la signature du contrat de plan qui lie l'état et l'Office National des Forêts.

Nous ne pouvons que soutenir l'action des communes conscientes qu'une gestion forestière durable ne peut être menée que par un service public doté de moyens humains suffisants et d'un financement à la hauteur.

Parallèlement; la CGT s'est engagée dans la création d'un collectif "SOS Forêts en danger" qui regroupe à ce jour les syndicats FSU SNE, Sedre CFDT, Solidaires, de nombreuses associations WWF, Les Amis de la Terre; Flore 54, oiseau nature... et des partis politiques Europe écologie, PS, Front de gauche. IL présentera les actions envisagées à la presse le 4 mars prochain.

Ce collectif régional initié lors du Festival International de Géographie de Saint Dié entend faire entendre sa voix notamment dans le cadre de l'année internationale de la forêt sur le thème "produire mieux pour protéger plus".

Le rapport du CESE se situe donc dans un contexte que nous qualifierons d'historique. Il se situe en effet dans une année de forte turbulence comme nous venons de le démontrer et en même temps dans un contexte international marqué par une volonté de protéger la forêt. L'année 2011 a été retenue comme année internationale de la forêt.

Cela donne à notre rapport un retentissement particulier et la richesse du document de notre CESE est incontestablement une référence qui s'avérera fort utile.

Cependant, nous pensons que cette étude doit être poursuivie.

En effet, si le rapport permet une connaissance des acteurs et des mécanismes il doit trouver un prolongement en aval de la filière prenant en compte toute la problématique de la transformation du bois. A ce niveau, force est de constater que la situation se dégrade fortement à l'exemple de ce qui se passe dans l'ameublement (fermeture de Vogica, ECB, difficultés chez EVM...)

La Lorraine manque incontestablement - comme le souligne le rapport- d'une structure qui intègre toutes les composantes de la filière en y associant les représentants des salariés afin de structurer la filière, de l'ouvrir et d'éviter les concurrences entre entreprises d'un même secteur qui peuvent s'avérer fatales. Il est clair que GIPEBLOR ne remplit pas aujourd'hui cette mission ce qui nécessite une réflexion quant à l'outil à mettre en place dans un esprit de plus grande ouverture.

L'avenir de la filière passe par des investissements qui génèrent de la valeur ajoutée et des emplois.

Le rapport montre bien que la Lorraine a des atouts considérables car sa forêt bénéficie de produits diversifiés, une gestion forestière de qualité avec un opérateur public qui gère la majeure partie des forêts elles même publiques, l'enseignement et la recherche y ont une forte implantation plaçant notre région au premier rang des régions française en matière de recherche.

Comment faire en sorte que toute cette richesse se mettent en mouvement au profit du développement économique et de l'emploi?

Les discours officiels poussent l'augmentation de la récolte afin de sortir la filière bois de son déficit chronique. Des chiffres d'augmentation de production sont avancés au plan national. Il faut y regarder de plus prêt afin de ne pas transformer la forêt en usine à bois au détriment de ses autres fonctions qui ont une importance considérable.

Nous devons donc poursuivre notre réflexion afin de faire des propositions permettant de valoriser les produits disponibles dont certains, à l'exemple du hêtre, ont des débouchés aléatoires.

Nous tenons à émettre des réserves quand à l'interprétation possible d'une forte progression de la ressource qui ne peut concerner que la petite propriété privée. Or, elle représente un pourcentage relativement faible de la surface forestière lorraine avec des problématiques liées au droit de propriété peu faciles à résoudre. La perspective de développement de l'utilisation du bois énergie pour des grands projets qui vont au delà des ressources disponibles peut également s'avérer très dangereuses pour les équilibres forestiers et l'avenir des massifs.

En Lorraine comme au plan national, avec une acuité plus grande en Lorraine du fait de l'importante forêt publique, il est nécessaire de conforter le Service Public Forestier représenté par l'ONF qui est aujourd'hui dégradé et de orienter résolument vers une gestion multifonctionnelle débarrassée des contraintes financières et de la RGPP. Cela nécessite de lui donner des moyens financiers et humains pour cet objectif.

La CGT votera pour ce rapport que nous considérons comme une étape importante pour une réflexion plus en aval, sur l'ensemble d'une filière, dont il est nécessaire de trouver les moyens permettant une véritable structuration avec l'ensemble des acteurs.